

sans compter les fonds affectés au Plan d'investissement pour le sarcophage. Nous attendons du gouvernement de l'Ukraine qu'il accélère les réformes fondamentales dans le secteur de l'énergie, y compris des améliorations dans la perception des recettes et de la privatisation, afin d'encourager des investissements financièrement viables en ce qui a trait à la production et à la distribution d'électricité et à l'efficacité énergétique. Nous saluons l'effort soutenu qui a permis à l'Ukraine, à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et à la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM) d'entamer la phase finale des négociations sur des prêts destinés à financer l'achèvement de deux réacteurs à Rivne et Khmel'nitski<sup>1</sup>. Nous invitons les parties à prendre les mesures nécessaires pour conclure rapidement un accord sur des prêts qui financeront des projets sûrs, efficaces et valables sur les plans financier et environnemental.

## **V. Les délits financiers, la concurrence fiscale dommageable et la fraude fiscale internationale**

19. Les avantages de la mondialisation des marchés financiers et de l'introduction des nouvelles technologies de l'information ne seront assurés que si la lutte contre les délits financiers reste une priorité au chapitre des politiques sur les plans national et international. Nous réaffirmons nos inquiétudes relatives aux problèmes soulevés par les juridictions sous-réglémentées et non coopérantes, entre autres de nombreux centres financiers extraterritoriaux, dans le contexte de la lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres délits financiers.

20. Nous saluons les réalisations du groupe de travail des ministres des finances du G7 sur les délits financiers et les infractions réglementaires. Nous allons promouvoir dans tous les pays du monde, et pour qu'ils servent de normes, les principes clés établis par ce groupe pour améliorer les échanges d'information entre les autorités responsables de la surveillance et celles qui sont chargées des mesures d'application.

21. Nous saluons et appuyons le travail fait par le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) pour cibler les juridictions qui ne collaborent pas efficacement à la lutte internationale contre le blanchiment des capitaux et facilitent ainsi le blanchiment des profits résultant de la corruption et du crime organisé. Le GAFI devrait prendre des mesures concrètes pour amener les centres financiers extraterritoriaux et les juridictions sous-réglémentées et non coopérantes à se conformer aux 40 recommandations formulées à l'égard du blanchiment d'argent et pour protéger la communauté financière internationale contre l'incidence négative de ceux qui demeurent en marge de la légalité. Nous invitons instamment les ministres des finances à coordonner, de concert avec d'autres ministres, en particuliers ceux de la justice et de l'intérieur, l'élaboration et la mise en application des positions complémentaires au sujet des centres financiers extraterritoriaux et du travail du GAFI sur les juridictions non coopérantes, dans diverses instances habilitées à traiter ces questions.

22. Nous saluons l'établissement du Forum de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les pratiques fiscales dommageables et le début de la mise en application des principes directeurs et des recommandations adoptées par l'OCDE en ce qui a trait aux effets dommageables des pratiques fiscales injustes. Nous souscrivons au programme de travail actuel du Forum et en particulier aux efforts faits pour recenser les paradis

---

<sup>1</sup> Dans ce contexte, nous prenons note du fait que, au cours de sa visite en Ukraine les 8 et 9 juillet de l'année en cours, le chancelier Schröder a l'intention de s'entretenir avec le président Koutchma de solutions de remplacement non nucléaires à ces projets.